

### ÉDIT'EAU

Cette année, l'hiver n'a pas tenu ses promesses habituelles. Le manque de pluie n'a pas permis à nos rivières et nos nappes aquifères de retrouver un niveau correct. D'ailleurs, le préfet des Deux-Sèvres a dû reconduire jusqu'à début mars l'arrêté interdisant le remplissage des bassines avec une dérogation de quelques jours pour celles soumises à seuils. Cela a suffi pour que le remplissage de la bassine de Lusseray mette à sec la Fontaine de Lusseray sur 60m. Une situation qui illustre bien le fait que miser uniquement sur le stockage pour la gestion de l'eau n'est pas la panacée annoncée. D'ailleurs, il est prévu de ne pas pouvoir remplir les bassines une année sur dix (c'est sans doute optimiste !) ce que nous expérimentons cette année.

C'est dans ce contexte de pénurie que se déroulera la consultation publique sur les réserves de substitution. Vous trouverez en p.2 et 3 les informations pratiques si vous voulez y participer ainsi que quelques uns de nos arguments.

Côté air, nous n'avons pas non plus été gâtés : Les alertes à la pollution aux particules fines se sont succédées ce début d'année. Surtout localisées dans l'est et la région parisienne, elles ont également atteint le département des Deux-Sèvres.

Cette pour la journée du 6 mars, alors que l'air à Niort est annoncé « modérément pollué », il est recommandé de ne pas forcer sur les footings et le vélo, d'éviter de sortir Bébé, d'éviter de manger sur la terrasse ! Cette pollution, en grande partie due aux transports et aux traitements agricoles est-elle susceptible de baisser ? On peut en douter quand on voit que le fret ferroviaire a considérablement diminué et que les objectifs du Grenelle concernant l'agriculture sont loin d'être atteints.

Côté terre, nos sols sont menacés par le bétonnage, les activités minières, les pollutions agricoles et industrielles, les tassements... et j'en passe. Au total, tous les 5 ans l'équivalent de la France en terre arable est dégradé.

Contrairement à l'eau et à l'air, les sols ne bénéficient pas d'une protection réglementaire. C'est pourquoi une ICE (Initiative Citoyenne Européenne) a été lancée pour obtenir une législation sur ce sujet. Les ICE sont des pétitions européennes permettant d'influer sur la législation européenne à condition de recueillir plus d'un million de signatures.

Alors, n'hésitez pas allez lire la BD sur les sols et signer l'ICE sur cette adresse : <https://www.lappeldusol.fr/>



L'air, la terre, l'eau... il ne manque que le feu !

Eh bien, côté nucléaire, il y a aussi du souci à se faire. Je ne parle pas de l'autre bout du monde où les robots ne résistent pas aux radiations de la centrale de Fukushima. Non, je parle de la France 28 réacteurs sur 58 étaient à l'arrêt en décembre pour des contrôles, où on ne connaît pas la qualité exacte de l'acier du générateur de vapeur de Fessenheim 2, où les 60 milliards d'euros prévus par EDF pour le démantèlement sont manifestement sous-estimés... Sans compter qu'on ne sait pas trop quoi faire des déchets radioactifs !...

Seule consolation, la non disponibilité d'une bonne partie du parc nucléaire français qui faisait craindre des ruptures d'approvisionnement électrique cet hiver, a montré en grandeur réelle qu'on était capable de faire des économies d'énergie. D'ailleurs, depuis une quinzaine d'année, la consommation des ménages français baisse comme dans les tous les pays avancés. De quoi rendre crédible le scénario négaWatt considéré encore il y a peu comme utopiste !

Joëlle Lallemand

### LES BASSINES, UN MOINDRE MAL ? QUE RÉPONDRE À LA CONSULTATION PUBLIQUE

Le projet de construction de réserves de substitution sur le Bassin Sèvre Mignon est jusqu'au 29 mars à la consultation publique.

C'est entendu, les bassines sont moches, gourmandes en espace (quelques hectares l'unité), chères (de l'ordre du million d'euros d'argent public chacune), et constituent des pièges mortels pour la faune sauvage qui s'y noie. Cela a été assez documenté

#### Sont-elles pour autant inefficaces ?

Les bassines devraient théoriquement soulager les rivières en été, pour éviter les assèchs. Il est certain que de prélever de l'eau l'hiver pour l'utiliser en été est moins néfaste que de pomper dans la nappe en été.

Dans un monde idéal où les réserves viendraient en stricte substitution des pompages, où elles seraient financées en majorité par la profession agricole, où les contrôles publics seraient effectifs, où l'eau serait utilisée pour conforter notre polyculture élevage locale, où des solutions alternatives seraient promues, ce projet pourrait paraître raisonnable.

#### Mais voilà, la réalité est toute différente :

- Le dimensionnement du projet permet d'augmenter significativement les quantités d'eau sécurisée, ce qui n'était pas du tout prévu au départ. Il n'y a donc pas « substitution », d'autant que les seuils d'alerte et de crises n'ont pas été suffisamment relevés et ne protégeront pas nos rivières en cas d'étés très secs (qui risquent de devenir de plus en plus fréquents).
- C'est en majorité l'argent du contribuable qui est sera utilisé : 70% d'argent public dont 23 millions d'euros de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ..
- Les contrôles publics sont peu fréquents comme le montre l'exemple des 5 premières réserves de substitution sur le bassin de la Boutonne.
- Actuellement, l'eau est utilisée principalement pour la culture du maïs dont la plus grande partie est exportée. Certes, une sécurisation de l'eau

pourrait conduire à modifier l'assolement, mais cela n'a pas été constaté pour les réserves du bassin de la Boutonne malgré une obligation contractuelle de diminuer l'assolement en maïs. De plus, aller vers des cultures sous contrat comme les légumes par exemple entraînerait une augmentation de l'utilisation des phytosanitaires.

● Enfin, les solutions alternatives (pratiques agronomiques, utilisation de variétés économes, restauration des milieux, plantation de haies pour la recharge des nappes...) ont à peine été examinées et représentent seulement quelques % du total du projet de territoire.

Pourquoi ne pas utiliser ces sommes importantes pour venir en aide à tous nos agriculteurs, (pas seulement aux irrigants qui en représentent moins de 10%), en encourageant la recherche en agro-écologie, la formation pour les agriculteurs qui se sentent démunis pour passer à des pratiques à bas intrants, la conversion en bio pour une partie d'entre eux, la relocalisation de notre production vivrière... ?

Il n'est pas question de signer un chèque en blanc pour un projet qui conforte une certaine vision (productiviste) de l'agriculture. Vision qui est de moins en moins partagée par tous comme le montrent chez les agriculteurs, le taux important de conversion en Bio, et chez les consommateurs, les changements dans le mode de consommation.

Enfin, je suis très mal à l'aise devant un coût d'infrastructure qui est tel, qu'il n'admet pas de retour en arrière ou de voie alternative, une fois acté. Cela peut gravement remettre en cause notre adaptabilité aux changements qu'il faudrait au contraire protéger à tout prix.



L'enquête publique sur les 19 réserves de substitution sur le bassin de la Sèvre niortaise et du marais poitevin sera ouverte du 27 février au 29 mars.

Elle se déroulera dans les mairies suivantes :

**Deux-Sèvres : Mauzé, Aiffres, Amuré, Belleville, Epannes, Le Bourdet, Messé, Mougou, Priaires, Prissé la charrière, St Hilaire la palud, Ste Soline, Salles et Usseau**

**Charente maritime : La Grève sur le Mignon, St Félix**  
**Vienne : Rouillé et St Sauvant**

Vous pouvez faire une déposition dans une de ces communes (même si vous n'y habitez pas) ou écrire au commissaire enquêteur à la Mairie de Mauzé sur le Mignon, place de la mairie, BP 20 001, 79210 Mauzé ou envoyer un mail à : [pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr](mailto:pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr) en mettant en objet : « réserves de substitution bassin Sèvre niortaise »

Si vous déposez sur le registre, d'autres personnes liront ce que vous avez écrit et pourront approfondir vos arguments. Evitez les « billets d'humeur » et les propos insultants qui seraient contre-productifs et donnez votre avis de façon argumentée. Voilà, à vous de jouer. Votre participation est importante

**En conclusion, des bassines, pourquoi pas ? mais à condition**

● qu'elles viennent en stricte substitution à l'eau pompée l'été ce qui suppose une diminution du nombre ou de la capacité des bassines et une réévaluation des seuils d'alerte et de crise.

● Que des études d'impact soient plus complètes dans les cas où les réserves sont implantées sur ou à proximité de milieux sensibles et d'intérêt écologique

● Qu'il y ait des objectifs chiffrés (et ré évaluable) pour l'assolement qui ne doit pas rester aussi majoritairement en maïs. Avec suivi, contrôles et mesures contraignantes le cas échéant (des objectifs non assortis de mesures contraignantes ne sont jamais atteints, voir le cas d'écophyto).

● Qu'une partie de la surface irriguée (20% par exemple, qui n'est guère que l'objectif Grenelle) soit réservée à des cultures biologiques.

Nous sommes très loin d'avoir ces garanties pour accepter le projet « bassines » tel quel. L'eau est notre ressource à tous et sa gestion ne doit plus être réservée à une minorité influente.

Montrons donc notre opposition à ce projet en allant massivement répondre à la consultation publique.

**Voici des arguments que vous pouvez utiliser pour cela :**

Les dossiers des bassines sont complexes et demandent d'avoir bien suivi techniquement le dossier. Les associations de défense du milieu préparent une vulgarisation des questions techniques liées à la construction et au remplissage des réserves de substitution. Vous les trouverez sur le site internet de l'APIEEE au fur et à mesure de l'avancement de ce travail.

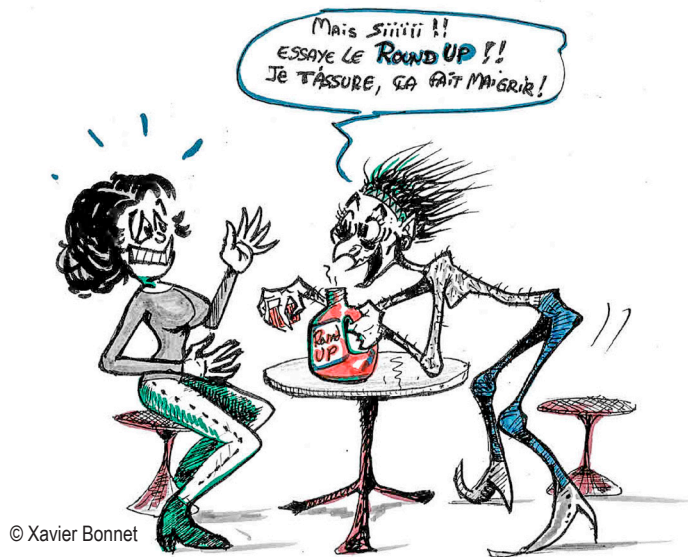
En attendant, voici trois arguments non techniques qui peuvent être utilisés pour répondre à la consultation :

L'eau est actuellement le facteur limitant dans notre région pour la productivité agricole. Apporter plus d'eau signifie viser un rendement plus important, ce qui implique aussi plus de nitrates et plus de pesticides. Donc plus de pollution de l'eau, cette ressource que les bassines sont justement sensées préserver !

L'investissement pour les réserves de substitution est énorme. Une fois acté, un tel projet ne laissera plus de place à un choix d'agriculture différent. Comme pour le nucléaire ou les incinérateurs, il sera difficile de changer de modèle une fois les investissements réalisés

Il s'agit à 70% d'argent public. Il n'est pas normal que cet argent ne profite qu'aux seuls irrigants. Quid des non irrigants et des contribuables qui devraient avoir un retour sur investissement ne serait-ce qu'en terme de qualité de l'eau ?

Joëlle Lallemand



© Xavier Bonnet

**FUSION BAYER MONSANTO**



Si la plupart du temps les unions suscitent de l'enthousiasme, on ne peut pas en dire autant de ce projet de regroupement des deux géants de l'agro industrie que sont Monsanto et Bayer. La peste se fiance avec le choléra en attendant un possible mariage. La dot est quand même de 59 milliards d'euros ! Tiens, je n'ai pas entendu les tristes sires opposés au mariage pour tous ramener leur fraise transgénique ! Il doit probablement y avoir un papa et une maman...

Monsanto, cible de nombreuses critiques partout dans le monde en raison de ses OGM, de ses herbicides Lasso et Roundup, inventeur de l'agent orange utilisé par l'armée étasunienne lors de la guerre du Vietnam et accusée de « crimes contre l'humanité et écocide » par un tribunal

international citoyen est sur le point d'être pris pour époux / épouse par Bayer, et ses pesticides néonicotinoïdes, Gaucho ou Proteus. Sans parler de quelques scandales autour de l'activité pharmaceutique de Bayer et de sa lourde filiation avec le conglomérat IG Farben, fournisseur du Zyklon B au régime nazi.

Monsieur Toutpourri, voulez-vous prendre pour épouse madame Quisientlamort ?

Initiées au printemps 2016, les négociations entre Bayer et Monsanto ont soulevé une première vague d'inquiétude à l'automne et depuis plus grand-chose. Il y a pourtant fort à parier qu'un projet industriel de ce gigantisme ne va pas passer à la trappe aussi facilement.

Ce projet de fusion mettrait quasiment l'agriculture mondiale sous la tutelle de ce futur monstre. L'ogre contrôlerait les semences (OGM), les pesticides chimiques (évidemment !) et les engrais (chimiques aussi pardi !). Et avec un peu de machiavélisme, fournirait peut-être les médicaments pour lutter contre les maladies induites par cette agriculture. On connaît déjà le poids du lobbying de ces sociétés; regroupés, ils seraient probablement des rouleaux compresseurs auxquels les élus des parlements nationaux et internationaux auraient bien du mal à résister. Leurs produits deviendraient une obligation pour les agriculteurs et une norme alimentaire mondiale. Le rêve quoi !

Selon les Nations unies, la population mondiale devrait atteindre 10 milliards d'habitants d'ici à 2050. Bayer et Monsanto proposent rien de moins que « d'aider les agriculteurs » à nourrir toute cette populace ! « Produire plus avec moins » est le mot d'ordre des deux groupes, qui insistent sur leur démarche « durable » pour « aider les cultivateurs »... Des philanthropes en quelque sorte !

Aux dernières nouvelles, Trump serait prêt à donner sa bénédiction à la fusion entre les deux géants de l'agrochimie... Courage !



**DU 20 AU 30 MARS AURA LIEU LA SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES.** L'association Générations Futures nous rappelle que :

- La France est le 2<sup>ème</sup> pays européen utilisateur de pesticides avec plus de 60 000 tonnes de pesticides répandus sur nos terres chaque année,
- 93% des cours d'eau testés sont pollués,
- Selon l'OMS, on compte 1 million d'empoisonnements liés aux pesticides et 220 000 décès dans le monde,
- Les perturbateurs endocriniens sont responsables de pathologies qui coûtent entre 150 et 206 milliards par an en Europe,
- La mortalité des abeilles de ruche atteint 30% en 2015 contre 5% en moyenne dans les années 1990,
- Le nombre de professionnels et de riverains victimes de l'exposition aux pesticides ne cesse de croître,
- Les études scientifiques sérieuses prouvant les liens entre pesticides et santé sont de plus en plus nombreuses.

Rodolphe Rambaud

## ZOOM SUR LA COULEUVRE VIPÉRINE

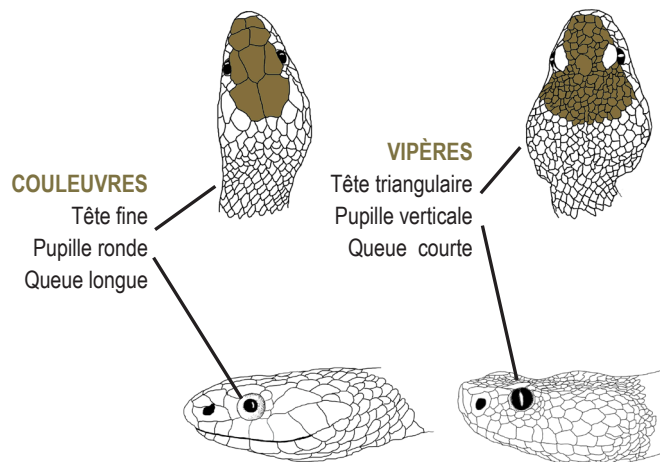
NATRIX MAURA

La couleuvre vipérine est un serpent non dangereux pour l'homme qui peut atteindre 70 centimètres pour le mâle et jusqu'à 1 m pour la femelle, plus grosse.

Sa couleur varie du marron clair à marron verdâtre avec un motif en zigzag sur le dos entouré de petites tâches jaunâtres. Sous le ventre elle a un damier blanc et noir comme sur la photo. Ses pupilles sont rondes avec un liseré clair orangé qui l'entoure.

Elle est régulièrement confondue avec la Vipère Aspic à cause de ses motifs en forme de zigzag mais également à cause de sa réaction face au danger : elle siffle et aplatit la tête comme une vipère mais est complètement inoffensive pour l'homme.

Les 3 critères principaux permettant de distinguer les couleuvres vipérines des vipères sont illustrés ci-dessous :



La couleuvre vipérine vit jusqu'à une altitude de 1200m dans les Pyrénées et 900m dans le Massif Central. Son aire de répartition couvre les deux tiers sud de la France, l'Espagne et le Nord de l'Afrique du Nord. On rencontre la couleuvre vipérine principalement dans les zones humides (marais, étang, lacs, ruisseaux, rivières...) où elle passe la plupart de son temps. Elle se nourrit de poissons, d'amphibiens, de têtards... C'est d'ailleurs une excellente nageuse qui plonge et peut rester sous l'eau plus de 15 minutes. Elle peut aussi chasser à terre des vers de terre et des petits mammifères.

C'est une espèce ovipare qui s'accouple entre Mars et Mai et pond 2 à 16 œufs dans un trou près des berges entre fin Juin et début Aout. Il en sortira 6 à 13 semaines plus tard des petits serpents de 14 à 22 cm de long. Elle hiberne jusqu'au mois de Mars.

Si vous voyez un serpent nager, n'ayez aucune crainte, il ne peut s'agir que de la couleuvre vipérine ou de la couleuvre à collier. Oubliez complètement le mythe de « l'aspic d'eau » qui est à ranger avec les autres superstitions du style : « il y a des lâchers de serpents par hélicoptère » ou « les serpents traitent les vaches ». Croyances aussi tenaces que fausses.

Les principales menaces qui pèsent sur la couleuvre vipérine sont les pollutions agricoles (DDT et autres pesticides) et industrielles (PCB et HCB). C'est surtout parce que ces pollutions occasionnent la raréfaction de leurs proies bont elles se nourrissent, poissons et amphibiens.

L'espèce est protégée au niveau national comme tous les autres serpents d'ailleurs.

**Sources :** Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse chez Edition Biotope - Serpents de France

**Illustrations :** AB - LE STUDIO - À la découverte des reptiles des Deux-Sèvres DSNE 2016

Charline Chebrou

**Pour aller plus loin :** Livret pédagogique À la découverte des reptiles des Deux-Sèvres - DSNE 2016



## BILLET D'HUMEUR



François Riedel est un bénévole de l'APIEEE. Il effectue des relevés de niveaux d'eau dans la Béronne, la Somptueuse et le Dauphin. Il aime l'eau et il aime un peu moins les « enmaisseurs » comme il les appelle. Il nous livre ici quelques réflexions :

Y'en a marre. En effet, il y en a assez de transformer cet élément essentiel à la vie (qui vous vient du ciel) en un fructueux commerce où tout n'est que fric, profits, contrats juteux, exploitation jusqu'au délire de l'eau. L'eau que nous maltraitons, polluons à souhait, n'est qu'un produit de plus pour évacuer nos effluents et autres déchets.

Nous avons l'habitude et trouvons normal d'ouvrir un robinet et que l'eau chaude ou froide coule. Ce qui est anormal c'est que nous sommes incapables de garder cette eau propre et que nous essayons d'aller la chercher sur Mars ou ailleurs. Tirer la chasse d'eau cela représente la consommation d'eau d'un africain par jour. A ce sujet combien croyez-vous qu'un français consomme d'eau par jour ? 50 litres, 150 litres, 250 litres, 450 litres comme nos amis américains ? Non c'est 150 litres par jour et par personnes. (Vous pouvez aller vérifier sur internet). J'ai une proposition à vous faire, c'est tout simple et vous permettra j'espère, de réfléchir. **Pourquoi pas faire une journée sans eau ?**

Comme l'on fait une journée sans feu, sans tabac, sans viande, sans alcool, oui, une journée sans Eau. J'entends des voix qui nous « bassinent » qu'il faut boire 2 litres d'eau par jour. Cela sous-entend bien sûr de l'eau en bouteilles. Merci le commerce des eaux minérales (Evian, Vittel, Perrier) j'en passe et des meilleures. Deux litres en 4 bouteilles de ½ litre par jour et pour un français sur 2 cela représente  $8 \times 365 \times 34\,000\,000 = 1$  milliards de bouteilles à recycler et à jeter, je vous passe le calcul de gobelets plastiques servant à boire cette eau. Pour bien savoir ce que j'exprime, je vous demande quel est le prix d'un demi-litre d'eau minérale acheté au buffet de la gare ? C'est le prix de 1m<sup>2</sup> d'eau potable soit 2000 fois plus cher. Qu'en pensez-vous ? Vous ne me croyez pas, à vous d'aller vérifier.

Revenons à notre journée sans eau, cela commence le matin pour se laver, puis vient l'heure du café comment laver la tasse, etc... faites le test au moins une journée, je vous l'affirme cela vous aidera à réfléchir sur la foi d'avoir l'eau courante.

Pour ma part, lors de la construction de ma maison j'ai fait installer une citerne de 12m<sup>2</sup> recevant les eaux pluviales, coût 3500€ TTC. A ce jour après 5 ans de fonctionnement ma facture d'eau s'élève à 93 litres d'eau par jour pour 3 personnes. Je fais aussi des économies sur l'assainissement. Ceci comprend l'alimentation en eaux des toilettes, de la machines à laver le linge et surtout l'arrosage du jardin. Dernier détail, ma cuvette de toilettes est toujours propre sans détartrants.

Pour terminer, trouvez-vous normal que des exploitants agricoles touchent des subventions européennes (votre argent) pour faire édifier sur terrain privé des retenues collinaires alimentées par pompage dans la Boutonne cela pour arroser le dieu Maïs. 952 irriguants dans les Deux-Sèvres consomment autant d'eau pour arroser le maïs en 4 mois que les 350 000 habitants de ce département dans l'année !!

Si notre argent sert à arroser le maïs industriel et que ce maïs sert à

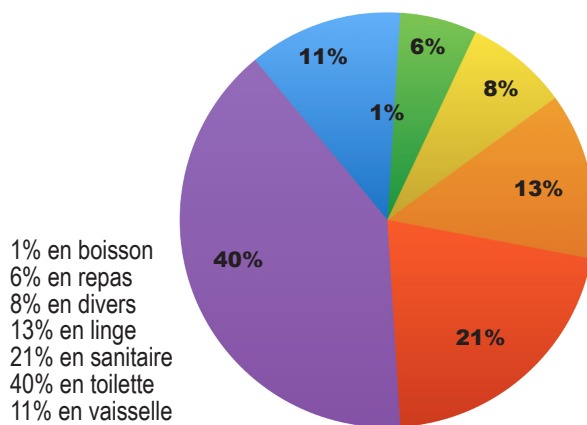
nourrir des animaux (élevage intensif), alors abandonnons cette façon de faire de la viande et préférons les animaux nourris au pré et surtout, mangeons moins de viande.



Alors oui, y en a marre, retrouvons cette eau qui nous fait vivre, admirons ses différents états, givres aux mille facettes sur les glaces, transformation des couleurs du prisme dans une simple goutte d'eau, admirons la transparence d'une eau qui sourd du rocher, sans oublier bien sûr les paysages enneigés et tout simplement la vie sous toutes ses formes.

François Riedel

### 150 LITRES PAR JOUR ET PAR PERSONNES



Source : Compagnie des Eaux de Paris

### 1 000 000 000 DE BOUTEILLES / AN

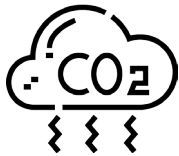


2000 X PLUS CHER AU M<sup>3</sup>

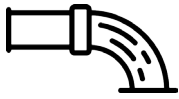
**LÉGISLATION ENVIRONNEMENTALE EN FRANCE. PEUT MIEUX FAIRE !**

La commission européenne a évalué le respect de la politique environnementale européenne dans les états membres. L'enjeu est de taille puisque le respect de la législation ferait économiser 50 milliards d'euros par an à l'Europe !

En ce qui concerne la France, des efforts doivent être faits sur :



L'amélioration de la qualité de l'air : la France est poursuivie en justice par l'UE pour non respect des normes de qualité de l'air. La pollution aux particules fines serait responsable de 9% des décès annuels selon une étude de l'institut de veille sanitaire



La réduction de la pollution de l'eau, notamment aux nitrates et pesticides. La tarification actuelle de l'eau ainsi que la taxation très faible des nitrates et pesticides n'incitent pas à un changement de pratiques agricoles.



La protection des habitats et des espèces : La surface en Natura 2000 est bien inférieure à la moyenne européenne et seulement 22 % des habitats et 28 % des espèces d'intérêt communautaire se trouvent dans un état de conservation favorable (pour la période 2007-2013).

D'après la Commission Européenne : « les habitats côtiers, les zones humides et les écosystèmes liés à l'eau ainsi que les habitats liés à l'agriculture sont les principaux écosystèmes menacés. ». Par ailleurs, la fiscalité écologique (2,05 % du PIB) est aussi inférieure à la moyenne de l'UE (2,46%).

Côté « bons points » la commission trouve intéressants le programme d'investissement d'avenir (qui prévoit de dédier 1,8 milliard d'euros aux technologies vertes), la loi de transition énergétique et la Trame verte et bleue - voir *inf'eau* n° 35.

**FLEURS DE ST VALENTIN**



Comme tous les ans, des millions de fleurs ont été offertes pour la St Valentin. Les Pays-bas, par lesquels transite la majorité des fleurs que nous achetons ont ainsi importé (en février 2015) 438 millions de roses en provenance pour la plupart, du Kenya ou d'Ethiopie. Malgré le transport, les fleurs poussées dans ces pays ont un bilan carbone 2 fois plus faibles que celles poussées chez nous en serres chauffées et éclairées. Elles sont cependant produites dans des conditions de travail très pénibles et précaires.



On peut trouver des fleurs éthiques sous le label Max Havelaar. Etrangères ou locales, les fleurs sont fragiles et gourmandes en eau et sont les cultures les plus traitées. Ceci est aggravé par le fait qu'il n'y a pas de normes de résidus de pesticides les concernant puisqu'elles ne se mangent pas.

Aux pesticides habituels s'ajoutent les produits colorant et lustrant, les résine polyester et durcisseurs pour leur donner un aspect hydraté. L'officiel « prévention au travail » met d'ailleurs en garde les fleuristes contre les risques de rhinite allergique, asthme, irritations respiratoires ou risques cutanés liés aux produits chimiques sur les fleurs et préconise de porter gants et blouse et de ne pas manger au travail.

Et les fleurs bio, alors ? Difficiles à trouver, elles ne représentent que 2% du marché, notamment à cause d'une demande pratiquement inexistante. On peut cependant en trouver dans certaines AMAP ou associations comme « fleur de cognac » (mais pas des roses en plein hiver). Alors, si vous voulez offrir une fleur à votre chéri(e), optez pour un bouquet de mimosa local dans lequel vous pourrez mettre le nez sans risque !



**DES NANOPARTICULES DANS NOS ASSIETTES**

Les nano particules sont des matériaux de très petite taille (de l'ordre du nanomètre), qui ont trouvé de multiples applications dans les secteurs industriels, agricole et agroalimentaire. On connaît encore peu leurs effets sur la santé et l'environnement. On sait que leur extrême petitesse leur permet de traverser les barrières biologiques (peau, membranes cellulaires...) et les toxicologues craignent surtout la bio accumulation dans l'organisme. C'est pourquoi, une obligation d'étiquetage existe depuis 2014. Malheureusement, elle n'est actuellement respectée par aucune industrie agroalimentaire. En tout cas, sachez qu'on en trouve dans les napolitains LU, dans des malabars, dans la blanquette de veau William Saurin, dans des laits maternisés Nestlé et enfamil etc... Est-ce grave ? Eh bien, on ne le sait pas encore. Heureusement les adhérents de l'APIEEE mangent les légumes de leur jardin cultivés sans pesticides, ne se tartinent pas de cosmétiques, utilisent des produits sains dans leur maison... (?)

Joëlle Lallemand

**Pour aller plus loin :** L'alimentation en otage de José Bové et Gilles Luneau, Edition Autrement - Collection Angles et Reliefs

<http://www.agirpourenvironnement.org/campagne/stop-aux-nanos>



## VIE DE L'ASSOCIATION

### ORGANISATION DE L'APIEEE. QUI FAIT QUOI ?

Quelques changements dans la composition du CA : un départ, Jean Pierre Pétorin, pour des raisons familiales. Merci Jean-Pierre pour le temps passé avec nous ! Et deux arrivées :

**Christophe Mignon**, déjà connu puisqu'il est un ancien salarié de l'APIEEE et une nouvelle : **Anais Janc**, thésarde au CNRS de Chizé.

Voici les spécialités des uns et des autres :

- **Joëlle Lallemand**, présidente, spécialisée dans le dossier pesticides. Mél : lallemand.joelle@gmail.com
- **Vincent Bouteaud**, vice-président s'occupe du Club Nature et du dossier quantité de l'eau Mél : rabouto@neuf.fr
- **Aline Renaudin**, trésorière, représentante de l'APIEEE à la commission locale de l'eau. Mél : renaudin.aline@orange.fr
- **Charly Bost** secrétaire, CPN et dossier marais de Chizé Mél : charly.bost@cebc.cnrs.fr
- **Lysiane Chupin** logistique et communication
- **Emmanuel Hecht** observatoire quantitatif de la Boutonne
- **François Marie Pellerin** notre expert hydrogéologue et représentant à DSNE et à la coordination du Marais Poitevin
- **Christophe Mignon** CPN et actions pédagogiques
- **Anais Janc** qualité de l'eau
- **Fabienne Benest** juridique

### NOUVEAU SITE INTERNET DE L'APIEEE

Après le site Facebook, c'est le site internet de l'APIEEE qui a été remis à jour. Nouvelle forme, nouveaux dossiers et des actualités plus ... actuelles. Allez y jeter un coup d'œil et donnez nous votre avis. <http://apieee.org>



## SUR LE CALENDRIER



**SAMEDI 25 MARS : CHANTIER PARTICIPATIF AU MARAIS DE CHIZÉ.** Au programme : abattage des rejets de frênes, enlèvement de déblai... Apportez vos bottes et vos gants ainsi que des outils si vous en avez (hachettes, débroussailleuse, tronçonneuse. Merci d'avance !



**JUSQU'AU 29 MARS : ENQUÊTE PUBLIQUE** sur les réserves de substitution. N'oubliez pas de faire votre déposition, c'est important !



## UN CYCLE DE 3 CONFÉRENCES SUR LES PESTICIDES

● **31 MARS - PEUT-ON SE PASSER DES PESTICIDES ?** Malgré la conscience de plus en plus forte des dangers des pesticides, la législation a du mal à évoluer. Joëlle Lallemand (docteur en biologie, présidente de l'APIEEE) passera en revue les problèmes liés aux pesticides ainsi que les raisons techniques, économiques et culturelles qui conduisent à cet état de fait.

● **12 MAI - CONFÉRENCE QUELLE AGRICULTURE DEMAIN ?** vers une agroécologie des territoires. Cycle de conférences de l'APIEEE, Pesticides et biodiversité. Vincent Bretagnolle, directeur de recherche au CNRS de Chizé, exposera le bilan des recherches menées sur la «zone atelier» plaine et val de sèvre.

● **27 MAI REPTILES EN FORÊT DE CHIZÉ.** Découverte et recherche de reptiles en forêt de Chizé, accompagné de Xavier Bonnet, Herpétologue au CEBC-CNRS de Chizé. Sur inscription suivant confirmation météo. RDV : 9h, entrée du CEBC-CNRS de Chizé, Villiers-en-Bois

● **13 MAI ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À ST ROMAN-LES-MELLES** couplée à une ballade naturaliste entre le verger communal et l'église du 12<sup>e</sup> siècle,

● **9 JUIN - CONFÉRENCE REPTILES ET PESTICIDES.** Cycle de conférences de l'APIEEE Les reptiles vivent longtemps, sont plus ou moins sédentaires et accumulent les toxiques. Xavier Bonnet, Directeur de recherches au CNRS de Chizé, nous parlera de ces «sentinelles du milieu»

● **2 & 3 SEPTEMBRE 2<sup>e</sup> FAITES DU BIO !** à Chizé et au Puy des Fosses. Seconde édition du rendez-vous autour du BIO le samedi 2 à Chizé et le dimanche 3 au Puy des Fosses. Nombreuses animations, zone de gratuité, forum d'échange autour d'un film, marché fermier BIO et balades naturalistes.



N'oubliez pas de renouveler votre adhésion 2017 pour l'assemblée générale du 13 mai, nous avons besoin de votre soutien !

**Bulletin d'adhésion à l'APIEEE**  
 Je suis et/ou j'ai été... adhérer c'est agir !  
 Je souhaite être de celles et ceux qui ont conscience de la valeur de l'eau, de la nécessité de défendre l'eau potable, les rivières, notre patrimoine commun l'eau ! J'apporte mon soutien à l'APIEEE et souhaite y adhérer

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse postale : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_

Souhaitez rencontrer un administrateur de l'APIEEE  oui  non

Verse une cotisation de  10 €  20€  autre : \_\_\_\_\_ €  
 Par chèque  espèces   
 Souhaitez recevoir un reçu fiscal (à partir de 20 €)  
 La cotisation fiscale est de 10% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable, la cotisation annuelle comprend l'abonnement à l'ANEA (la qualité de l'association).

Envoyer le bulletin à l'APIEEE rue de l'hôtel de ville 79170 CHIZÉ

**2017 APIEEE**  
 Association de Protection, d'Éducation et de Défense de l'Eau et de son Environnement

**ADHÉSION**

Coordonnées : APIEEE, place de la mairie, 79170 Chizé - Poitou-Charentes  
 Tél : 05 49 08 87 62 - Mél : [contact@apieee.fr](mailto:contact@apieee.fr)

L'APIEEE est membre de

